

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30 Novembre 2010

**Sous la Présidence de** : Madame Chantal ROYER Maire

**Présents** : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. BARBIER. QUIVIGER M. Messieurs HUGOT D. MATHIEU C. RAVON H. CAUSSARD J.P. MONNAUX H. GOUSSARD D. LEFEVRE F JOVIGNOT P. THOUVEREY P.

**Absents** : Monsieur TISSIER A.

**Secrétaire de séance** : Monsieur MONNAUX H.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil municipal décide 1 avancement de grade pour deux agents à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 : Création de poste

\* 1 Adjoint administratif principal 2 ème classe.

\* 1 Adjoint technique principal 2 ème classe

Accord à l'unanimité

### **ABSENCES POUR EVENEMENTS**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité, d'accorder des absences pour événements familiaux au personnel communal à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

### **TRAVAUX ELECTRIQUES AVEC LE SIERN**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, la mise en place de la P.C.T.(participation couverte par le tarif) de 34% sur le montant HT versée par ERDF pour les travaux d'extension électrique. Dans le cas d'une PVR, cette rétrocession bénéficiera au client.

### **ACHAT DE TERRAIN POUR LE GYMNASSE**

Suite à une mauvaise réalisation des travaux de voirie du gymnase, exécutés par la SA EUROVIA (emplacement), celle-ci s'engage à acquérir 155 m<sup>2</sup> supplémentaires au profit de la commune , auprès de Monsieur JC FROMONT, propriétaire riverain.

Le conseil municipal donne délégation, à Madame le Maire pour signature de l'acte.

### **INDEMNITE DU RECEVEUR DE LA TRESORIE – Année 2010.**

Le conseil municipal accepte de verser l'indemnité de gestion au receveur municipal, soit la somme de 442,49 €.

## **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le Conseil Municipal accepte les devis de la SA TPIL concernant les travaux d'éclairage public de :

- \* Chemin de la Forêt à Lordonnois
- \* Champ Pommard et Rue Chappes Guère

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Acquisition d'une lame de déneigement**

Le conseil municipal a rejeté l'acquisition d'une lame de déneigement en raison du coût par rapport à la fréquence éventuelle d'utilisation.

### **Demande de baptême de rue**

Le groupement National des réfractaires et Maquisards au STO (1942-1944) a sollicité le baptême d'une rue. Cette demande n'a pas été retenue en l'absence de lieu.

### **Demande de jumelage**

La ville de FROSOLOGNE dans le sud de l'Italie propose un jumelage avec notre commune. Le conseil municipal souhaite que cette proposition soit étudiée par une commission intégrant une réflexion sur l'actuel jumelage avec RIOL.

### **Accès au gymnase :**

A l'unanimité, il est décidé de baptiser la voie d'accès au parking du gymnase : “ **Allée du Gymnase** ”

La séance est levée à 23 h 00

Fait à LIGNY LE CHATEL le 6 Décembre 2010,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal